

PLAN D'ACTION DU DÉPARTEMENT

2022 - 2028



ATTRACTIF ■ DURABLE ■ INNOVANT ■ SOLIDAIRE

30 NOUVELLES ACTIONS POUR LE LOIR-ET-CHER

Le Loir-et-Cher est un territoire où il fait bon vivre. Pour le rendre encore plus séduisant, vivant, connecté et proche de la nature, l'assemblée départementale a bâti « Le Loir-et-Cher en action », projet de mandat 2022-2028. Ce travail, qui vient enrichir les missions quotidiennes du département, a été élaboré et souhaité par le président Gouet, les vice-présidents

et les conseillers départementaux. Ce projet se traduit par 30 actions, déclinées autour de 4 axes : un Loir-et-Cher attractif, un Loir-et-Cher durable, un Loir-et-Cher innovant et un Loir-et-Cher solidaire. Car il s'agit bien là de l'avenir de notre territoire. Voici le Loir-et-Cher de demain !



Je suis heureux de vous présenter ce projet collectif, fruit d'une concertation réussie et d'un dialogue constructif avec les acteurs du territoire. Ces actions dessinent le Loir-et-Cher de demain dans lequel, j'espère, chacun s'épanouira chaque jour davantage.

Philippe Gouet
Président du conseil départemental

LE LOIR&CHER ATTRACTIF



Le Loir-et-Cher doit faire de sa ruralité une force. C'est pourquoi l'attractivité du territoire est la première priorité développée par la nouvelle assemblée départementale. Ainsi, des actions et programmes concrets vont être mis en place pour renforcer l'attractivité du Loir-et-Cher et poursuivre la valorisation de ses richesses naturelles, culturelles, patrimoniales, touristiques, etc.

Les Musicales 41 *Un week-end en musique*

TRIO ROSENBERG JAZZ MANOUCHE
VENREDI 9 SEPTEMBRE
LA PYRAMIDE - 20 H
ROMORANTIN-LANTHENAY

COSI FAN TUTTE OPÉRA MOZART
SAMEDI 10 SEPTEMBRE
COUR DU CLOÎTRE - 20 H
VENDÔME

UN DÉPARTEMENT ANIMÉ

Un territoire est un facteur d'attractivité pour les Loir-et-Chériens ou futurs installés. C'est pourquoi le conseil départemental de Loir-et-Cher organise un nouvel événement : "Les Musicales 41". Pour cette première, deux concerts aux univers très différents sont au programme : vendredi 9 septembre à Romorantin-Lanthenay, place au légendaire Trio Rosenberg, une pointure du jazz manouche. Le lendemain, samedi 10 septembre, direction Vendôme pour un opéra en plein air d'après Mozart *Così fan tutte*. Cette manifestation va s'ancrer dans le paysage culturel loir-et-chérien : en effet, chaque année, des concerts de qualité auront lieu dans le cadre des Musicales 41.

WIFI TOURISTIQUE GRATUIT

À l'ère du numérique, l'accès à Internet pour tous est devenu un enjeu majeur pour les territoires. Démocratiser cet accès en le rendant public et gratuit apporte une plus-value aux espaces concernés. C'est pourquoi le Loir-et-Cher s'engage à renforcer le réseau du wifi en libre accès dans une perspective d'attractivité touristique de ses territoires. Seront privilégiées les zones accueillant un nombre élevé de visiteurs, à l'image des différents sites remarquables du Loir-et-Cher. Cette démarche démontre la capacité du département à intégrer la modernité et l'innovation au sein de ses politiques territoriales et touristiques.

FIBRE SUR LE TERRITOIRE

Depuis quelques années, le département s'est lancé dans un projet d'envergure qui vise à déployer la fibre sur l'ensemble du territoire. L'idée ? Que chaque Loir-et-Chérien puisse bénéficier du très haut débit pour sa connexion Internet. Ce projet du 100 % fibre confirme l'attachement du département à l'alliance du rural et du connecté. La mandature qui s'amorce permettra la finalisation du déploiement de la fibre. Pour plus d'informations sur le calendrier prévisionnel, rendez-vous sur valdeloirefibre.fr.



WEEK-ENDS DÉCOUVERTE

Notre territoire regorge de richesses naturelles et culturelles. Ces ressources sont une opportunité pour le développement économique du Loir-et-Cher à condition d'être suffisamment valorisées. L'objectif est de proposer plusieurs formats de week-ends afin de valoriser les atouts et les zones touristiques de notre territoire. Axés sur la nature, les châteaux, la culture, la gastronomie ou encore l'œnologie, ces programmes "clé en main" définissent en amont les meilleures activités à réaliser pour chaque thème choisi. Ces week-ends devraient attirer de nouveaux curieux sur les terres loir-et-chériennes, séduits par le programme de visites comme par son organisation. Un seul objectif : se laisser guider et séduire par le Loir-et-Cher !

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La gestion des infrastructures routières relève du conseil départemental. Dans le cadre de ses politiques de transport et d'aménagement du territoire, le Loir-et-Cher consacre une part majeure de son budget à la durabilité de son réseau routier. Durant cette mandature, le renforcement de la sécurisation et de la viabilité des infrastructures routières intégrera notamment des matériaux innovants dans les travaux de construction et de réfection. Pour rappel, la route reste le seul moyen permettant les déplacements dans nos territoires ruraux...



CHÈQUES SPORT, MUSIQUE ET CULTURE POUR LES JEUNES

Le département, soucieux de la santé des Loir-et-Chériens, souhaite inciter les moins de 25 ans à pratiquer une activité régulière, sportive ou culturelle. Pour cela, un chéquier annuel pour le règlement des licences leur sera proposé, en soutien aux associations concernées. Cette aide financière participe à l'épanouissement de chacun, certains pouvant alors s'initier à la pratique d'un sport ou d'un instrument de musique. Objectif : pousser les talents de demain à se révéler. Ce dispositif pourrait ensuite être étendu aux seniors.

CINÉMA ITINÉRANT

L'accès à la culture pour tous est un des enjeux essentiels de notre territoire rural. C'est pourquoi le département souhaite investir davantage afin de développer l'accès au cinéma. Certes, de nombreux cinémas participent déjà à la vie culturelle locale, mais ces derniers ne couvrent pas l'ensemble du territoire. Une solution innovante va être proposée pour pallier cette insuffisance : un cinéma itinérant permettant de diffuser des films au cœur de nos villages. Le conseil départemental mettra ainsi à disposition le matériel nécessaire pour projeter des films dans les salles des fêtes des communes rurales. Cette initiative offrira un meilleur accès à la culture pour tous : un scénario parfait !

CRÉATION DE TIERS-LIEUX

Depuis 2020, la crise sanitaire a bouleversé les habitudes de travail de nombreux actifs. Ainsi, le télétravail s'est imposé comme un modèle stable et profitable au-delà de la simple période épidémique. Soucieux du bien-être de ces nouveaux télétravailleurs, le département s'engage à subventionner les communes pour la création de tiers-lieux destinés à cette forme d'activité à distance, rendant ainsi les villages plus attractifs. Dans ces tiers-lieux, la tenue de conférences et de réunions de travail seront possibles ; une façon de renforcer le lien social tout en développant l'économie locale.



AÉRODROME DE BLOIS-LE BREUIL

Le Loir-et-Cher dispose d'un aérodrome moderne situé au nord de Blois. Très fréquenté pour l'aviation d'affaires ou touristique, l'aérodrome accueille le salon Mondial de l'ULM (voir en page 38) et de grandes manifestations tel le Championnat de France de voltige. Véritable atout pour les passionnés d'aviation, ce site rassemble aussi les Loir-et-Chériens lors de manifestations culturelles (concert Sweet FM Live, drive-in cinéma...). À terme, le département souhaite organiser encore plus d'événements sur place afin de valoriser ce site très dynamique.

LE LOIR&CHER DURABLE

Face à la montée des enjeux environnementaux, le Loir-et-Cher renforce sa démarche de développement durable. En matière de transports, d'infrastructures, d'espaces naturels ou d'alimentation, les politiques mises en place durant cette mandature auront toujours le souci de préserver l'environnement.



RESTAURATION COLLECTIVE

L'alimentation occupe une place centrale dans la politique du département. Le conseil départemental souhaite valoriser davantage les repas de la restauration collective servis en collège comme en Ehpad. À l'horizon 2028, 70 % des denrées alimentaires seront issues des circuits de proximité. Cet objectif ambitieux mais réaliste démontre à nouveau la volonté du département de s'engager pour le bien-être et la santé des Loir-et-Chériens en sollicitant les producteurs locaux. Cette thématique est un levier d'action majeur dans la politique de développement durable portée par la collectivité.

1 - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

DOTATION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Depuis 2018, la Dotation départementale d'aménagement durable (DDAD) est une aide du département pour les projets territoriaux s'inscrivant dans une logique de développement durable. Afin d'amplifier cette mesure et les bénéfices qu'elle engendre pour nos territoires, le conseil départemental prévoit de doubler l'enveloppe budgétaire de cette dotation. La DDAD est un outil majeur pour nos communes et permet l'accélération de la transition vers un développement durable des territoires. Déployer et promouvoir ce dispositif permettra d'édifier, ensemble, les projets durables de demain.



MOBILITÉS DOUCES

La politique de développement durable du Loir-et-Cher se conçoit forcément avec la thématique des transports et de la mobilité. Depuis plusieurs années, de nouveaux circuits de déplacement plus écologiques et durables privilégient notamment l'usage du vélo. L'objectif ? Développer davantage ces mobilités douces sur le territoire avec deux à trois nouveaux circuits par an. Ces voies douces concerneront les trajets quotidiens des Loir-et-Chériens entre leur domicile et leur lieu de travail, mais aussi les nombreux circuits touristiques du département. En proposant des alternatives durables de déplacement sur ces circuits très fréquentés, le département participe à la réduction de l'impact carbone sur son territoire.



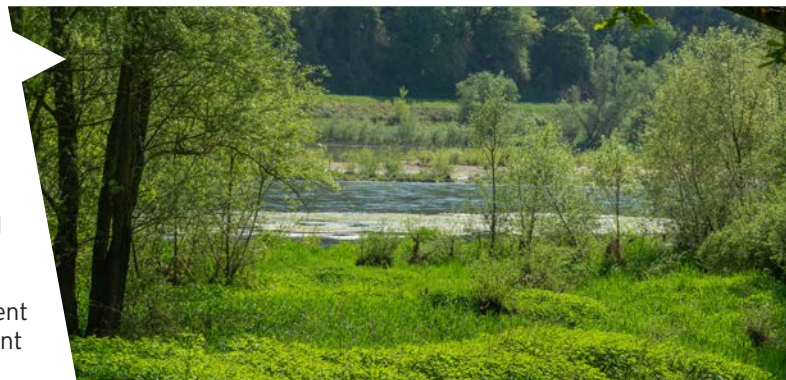
LABEL DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Riche de la biodiversité de son territoire, le département doit contribuer à la sauvegarde de ses paysages et de ses espèces sauvages.

Ainsi, un label départemental de protection de la faune et de la flore va être créé. Celui-ci sera attribué après évaluation et validation par un jury spécialisé. Au-delà de son objectif principal, ce label valorisera les richesses naturelles qui composent l'environnement des Loir-et-Chériens. Ce nouvel outil va s'ajouter aux actions déjà menées par le conseil départemental pour préserver l'environnement, à l'instar des Espaces naturels sensibles (ENS) (*voir ci-dessous*).

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les Espaces naturels sensibles (ENS) sont au cœur des politiques environnementales du conseil départemental. Ces 28 sites naturels préservés représentent une réelle opportunité tant pour le bien-être environnemental que pour l'attractivité de nos territoires locaux. Afin de sensibiliser les plus jeunes à ces richesses naturelles et à leur préservation, le conseil départemental envisage des partenariats avec l'Éducation nationale. Ces derniers permettraient, en effet, de promouvoir les ENS au sein des collèges du département. Ces campagnes de sensibilisation se concrétiseraient ainsi par la visite de ces espaces protégés afin que les élèves puissent découvrir les atouts environnementaux du Loir-et-Cher.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Le conseil départemental s'est aussi engagé dans des politiques plus accessibles de développement durable, à l'image du programme de rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité. Dès 2023, des travaux d'isolation sont ainsi prévus au sein de l'Hôtel du département. Par ailleurs, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les collèges du département – techniquement éligibles – répond également à cette ambition de développement durable en permettant aux établissements de faire des économies d'énergie.

IMPACT CARBONE ALLÉGÉ

Un autre enjeu majeur des politiques durables et environnementales du conseil départemental vise à réduire son impact carbone. Cette ambition souligne la volonté du département de s'engager dans une voie de responsabilisation écologique de son activité, prouvant ainsi que des modèles de développement plus vertueux pour l'environnement sont possibles et surtout bénéfiques pour nos territoires. L'un des objectifs pour arriver à relever ce défi serait d'atteindre 30 % de voitures électriques composant le parc de véhicules du département, tout en étant très attentif aux avancées technologiques de l'automobile à hydrogène.



LE LOIR&CHER INNOVANT

L'innovation et la modernité sont des valeurs fortes portées par le département de Loir-et-Cher. L'objectif est aujourd'hui de poursuivre cette politique par la mise en œuvre d'actions de modernisation du territoire qui se traduit notamment par une digitalisation intelligente des services.



VIDÉO-PROTECTION

La sécurité est un thème important, au niveau national comme départemental. Lutter contre toutes les formes de délinquance et d'incivilité est une priorité pour le département.

Pour assurer cette mission, l'utilisation de caméras se développe de plus en plus en France. Le conseil départemental souhaite accompagner l'installation de ces systèmes de vidéo-protection en ciblant en priorité les abords des collèges.

Au-delà du principe de dissuasion, cet outil a un objectif : renforcer la sécurité des Loir-et-Chériens.

AIDE AUX COLLECTIVITÉS ET SUBVENTIONS

De nombreuses aides existent pour accompagner financièrement les collectivités à réaliser leurs projets. Mais les communes et les communautés de communes manquent parfois d'informations leur permettant de solliciter de façon efficace ces subventions et font face à une complexité administrative. Afin de les aider de manière concrète, le département prévoit de publier un guide synthétique. L'objectif ? Permettre aux collectivités de solliciter toutes les aides auxquelles elles peuvent prétendre pour développer des projets plus ambitieux au service des Loir-et-Chériens.



MANUEL NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Le département de Loir-et-Cher mène une politique innovante de numérisation des outils pédagogiques utilisés dans les 27 collèges publics de son territoire. Après la mise en place du plan numérique pour l'éducation et l'investissement du conseil départemental pour équiper les collèges en matériels informatiques, l'objectif est désormais de doter chaque collégien de manuels scolaires numériques en format liseuse. Cette initiative permettra ainsi d'alléger considérablement le poids du cartable des élèves. Ces outils technologiques sont de nouvelles opportunités pédagogiques dans lesquelles le département souhaite investir pour le bien-être de sa jeunesse.



CITÉ DU NUMÉRIQUE

Le numérique transforme, bouleverse et fait évoluer nos habitudes. C'est devenu un outil indispensable pour notre modèle social et économique. Afin de développer ses potentialités et de l'enraciner davantage dans notre territoire, l'assemblée départementale a adopté, dès 2021, un projet de construction d'une Cité du numérique. L'objectif, désormais, est de déployer les moyens nécessaires et de débiter les travaux. Ce tiers-lieu digital accueillera notamment des entreprises, l'Agence d'attractivité et une école de codage numérique permettant un enseignement de qualité pour les jeunes diplômés du baccalauréat. La mise en place de cette infrastructure est, en effet, un enjeu majeur de modernisation et d'attractivité pour notre territoire.

REFONTE DU SITE INTERNET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Toutes les politiques menées par le département, aussi innovantes soient-elles, doivent s'appuyer sur une communication efficace et s'inscrire dans une véritable démarche de modernisation. La refonte complète du site Internet du conseil départemental permettra ainsi aux Loir-et-Chériens de disposer d'un outil intuitif, interactif et accessible. Véritable vitrine numérique du département, ce site permettra de suivre en quelques clics les actualités du territoire, les politiques mises en œuvre et favorisera une mise en contact rapide avec les services du département. Plus d'hésitation, à vos claviers !



CRÉATION D'UN STUDIO VIDÉO

Le conseil départemental souhaite créer un studio vidéo au sein de la Cité du numérique. Ce dernier pourra accueillir collectivités, associations ou entreprises pour la réalisation de reportages, podcasts, vidéos, etc. De plus, en lien avec les services de l'Éducation nationale, des partenariats pourront, à terme, être établis avec les collèges du département. Objectif : inciter les établissements à mettre en place, par exemple, un journal vidéo pour valoriser leurs actualités. Les collégiens pourront ainsi allier créativité, pédagogie et divertissement : rien de mieux pour découvrir de nouveaux métiers !

LE LOIR&CHER SOLIDAIRE



Cette mandature sera plus que jamais placée sous les signes de la santé et de la solidarité. Le conseil départemental s'engage à renforcer ses politiques sociales en luttant contre la désertification médicale, en développant le secteur associatif, en soutenant la formation, etc. Le département se veut encore plus efficace dans sa politique d'actions en faveur des solidarités et de la santé pour tous.



LE 41 EN BONNE SANTÉ

La santé – la prévention et l'accès aux soins pour tous – est une des priorités majeures de cette mandature. La désertification médicale qui touche les territoires ruraux est au cœur des préoccupations du département. Le plan « Le 41 en bonne santé » vient compléter ce qui avait été mis en place dès 2020. Ce dernier résulte d'un travail méthodique fourni par la commission santé mise en place par Philippe Gouet, qui s'est entouré de professionnels et de représentants des ordres médicaux et paramédicaux. Cette réflexion a permis de cibler les actions à mener pour valoriser les territoires ruraux auprès des professionnels de santé afin qu'ils viennent exercer en Loir-et-Cher. Le département propose ainsi neuf actions spécifiques pour lutter contre la désertification médicale et offrir à tous les Loir-et-Chériens un meilleur accès aux soins.

MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP

La question de l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap est un enjeu fort des politiques solidaires du département. Le conseil départemental s'engage à favoriser leur autonomie en encourageant leur maintien à domicile. Une charte de l'habitat regroupé et de l'habitat adapté sera ainsi signée pour développer un aménagement approprié des logements et accueillir convenablement ces publics en situation de handicap. En complément de ces actions, le logement témoin du département – la Maison bleue, située à Blois – sera valorisé afin de favoriser cette démarche d'autonomisation.



APPLICATION NUMÉRIQUE POUR LES BÉNÉVOLES ET ASSOCIATIONS

Les associations jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du principe de solidarité au sein des territoires. Elles sont le lieu de rencontre des bénévoles engagés autour d'une même mission d'intérêt collectif. Afin de soutenir au mieux ces structures, au-delà des diverses subventions qui leur sont octroyées, le conseil départemental souhaite créer une application numérique de mise en relation des bénévoles avec les associations du territoire.

Objectif : faciliter les rencontres dans une logique d'entraide. De plus, un guide pour accompagner au mieux les membres des associations dans leur gestion administrative sera édité.



PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LA RECHERCHE DE STAGE

Les jeunes occupent une place importante dans les politiques sociales et solidaires du département. Le conseil départemental projette ainsi de créer une plateforme numérique pour les accompagner dans leurs recherches de stage en Loir-et-Cher. Sur le même principe que l'aide à la recherche d'emploi, les collégiens, apprentis et étudiants auront accès aux diverses propositions de stages de manière centralisée. Objectif principal : faciliter la mise en relation des jeunes avec les structures d'accueil professionnelles tout en développant l'attractivité du territoire.

SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS AU MÉTIER DE SAPEUR-POMPIER

Le SDIS 41 (Service départemental d'incendie et de secours du Loir-et-Cher) est un acteur majeur, nécessaire et complémentaire des politiques solidaires du conseil départemental. La collectivité veille, en effet, à son bon fonctionnement et à l'équilibre de ses effectifs. Dans cette logique, des actions de sensibilisation seront menées au sein des collèges afin d'encourager les jeunes à s'engager en tant que sapeur-pompier bénévole. Une action de communication sera mise en place avec le SDIS 41 pour que les collégiens découvrent l'activité de pompier bénévole et s'engagent dans cette belle mission d'intérêt collectif.



AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LOGEMENTS DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Le département a compris la nécessité de mettre en œuvre des politiques transversales, à la fois solidaires et durables. C'est pourquoi une dotation spécifique d'aide à la rénovation énergétique des logements des personnes en difficulté sera mise en place. À travers cette action, le conseil départemental rappelle son attachement aux valeurs sociales et solidaires tout en s'inscrivant dans une démarche d'écoresponsabilisation.

FORMATION DIGITALE

Aujourd'hui, le numérique occupe une place importante dans nos démarches administratives. Si notre quotidien peut être facilité lorsque cet outil est maîtrisé, il en est autrement pour tous ceux qui connaissent mal le digital. Le conseil départemental, en collaboration avec la Cité du numérique, souhaite proposer des formations digitales accessibles à tous. Une occasion à saisir !



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Durant ce mandat, le département veut continuer à initier les jeunes aux gestes de premiers secours trop souvent mal maîtrisés. Ainsi, des formations financées par le conseil départemental seront dispensées pour tous les Loir-et-Chériens qui le souhaitent. Une formation complémentaire sur l'utilisation des défibrillateurs sera également proposée à chacun.